

Portrait social

Caf de l'Yonne

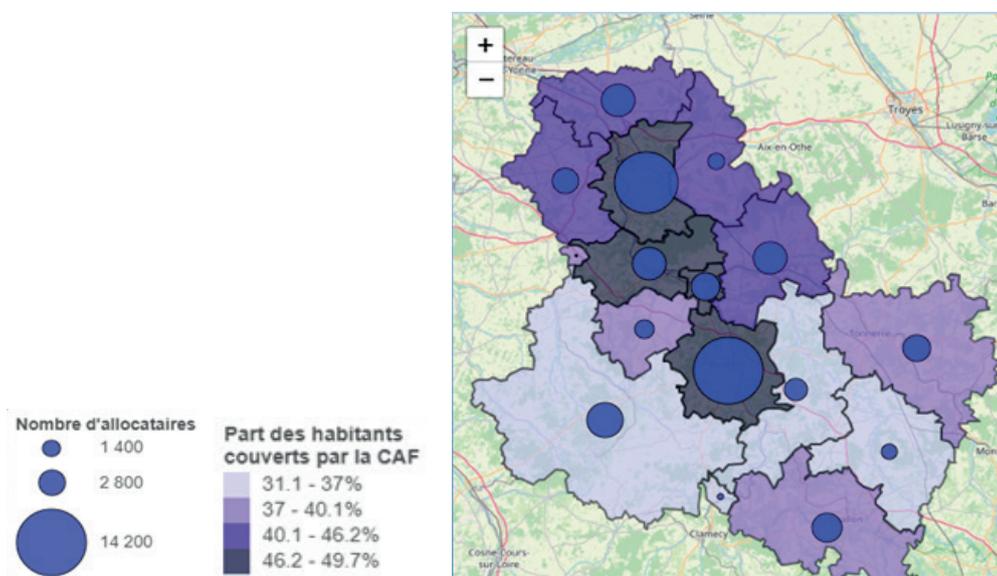


Dans l'Yonne, **144 836 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 43,4 % de la population totale.

La composition des familles allocataires icaunaises est très proche de celle de la France métropolitaine : par exemple, 34 % de couples avec enfants (idem France Métropolitaine) et 16 % sont des familles monoparentales (15 % en France Métropolitaine). 14,2 % des allocataires icaunais perçoivent le Revenu de Solidarité Active (12,6 % en France Métropolitaine). 15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (14 % en France métropolitaine).

21 452 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € (en 2023), soit 35,7 % de la population allocataire icaunaise (32,6 % en France métropolitaine). Dans ces foyers précaires vivent 21 669 enfants. 7 606 allocataires, soit 12,6 % des allocataires, perçoivent une allocation au titre du handicap (9,22 % en France métropolitaine).

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population



Sources : Caf de l'Yonne au 30/06/2023 sans les allocataires ne percevant que l'Allocation de Rentrée Scolaire.
Insee REP 01/01/2021
© IGN @ Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de l'Yonne



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



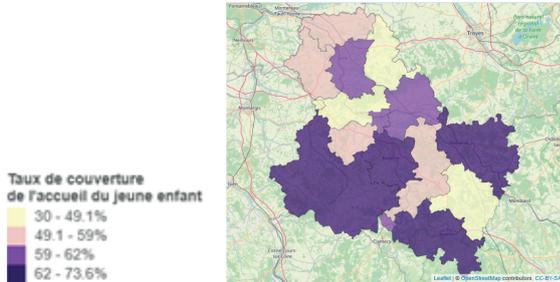
Zoom EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

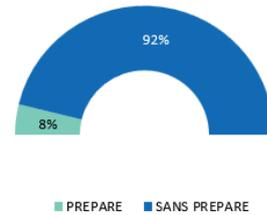
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021



Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN @ Geofla 2.0.2021

La Caf de l'Yonne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. En 2021, 5 680 places sont disponibles pour les familles. La capacité d'accueil dans l'Yonne ne présente pas de spécificités avec 61 places offertes pour 100 enfants (60 en France Métropolitaine). Prépondérants dans l'Yonne, les assistants maternels proposent 4 004 places, soit 70 % de l'ensemble des places offertes (54 % en France Métropolitaine).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf de l'Yonne 2023

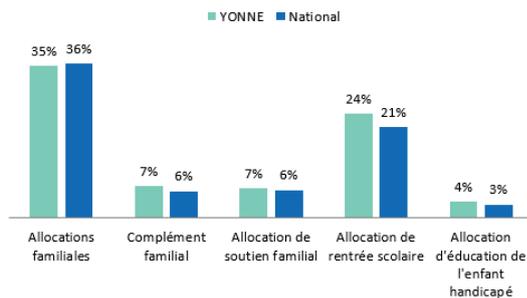
Les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant peuvent bénéficier d'un soutien via la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : 623 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 8 % (7 % en France Métropolitaine).



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

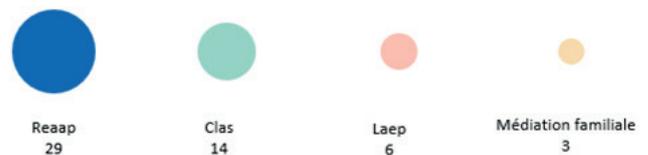


Source : Caf de l'Yonne 2023

La Caf de l'Yonne soutient les familles dans l'éducation des enfants :

- 35 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant
- 24 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants
- 7 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents
- 4 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les actions de soutien à la parentalité financées en 2023



Source : Caf de l'Yonne 2023

La Caf de l'Yonne souhaite accompagner les familles en matière de soutien à la parentalité, des tout petits aux adolescents.

Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'échanger sur leurs difficultés, entre pairs et avec des professionnels, et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

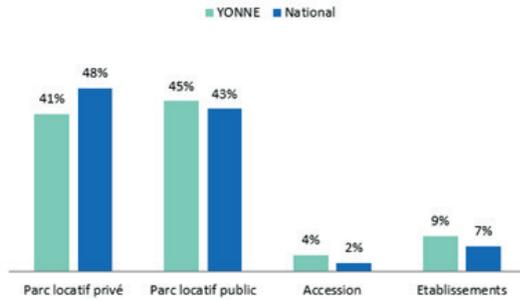




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

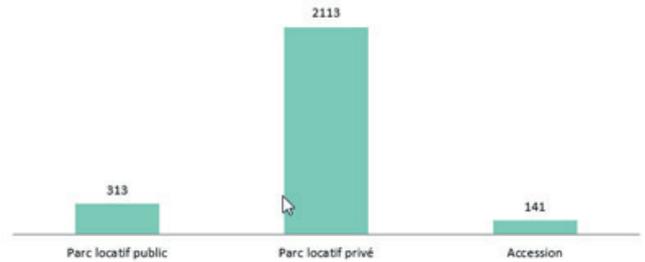
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf de l'Yonne 2023

Au mois de juin 2023, 22 745 foyers icaunais reçoivent une aide au logement de la part de la Caf, soit 38 % de population allocataires (42 % en France métropolitaine). Cela représente une population de 46 879 personnes, soit 14% de la population totale du département. L'Yonne se caractérise par une proportion moins importante de bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc locatif privé (41 % dans l'Yonne, 48 % en France métropolitaine).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf de l'Yonne - 2023

Après perception des aides au logement, 2 567 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges, soit 11,3 % de la population allocataire percevant une aide au logement.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- Le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à 8 500 foyers sur le territoire icaunais
- 22 400 allocataires icaunais bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 37,3 % des foyers allocataires icaunais (34 % en France métropolitaine)

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 2 094 foyers en 2023. 7 606 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). 58 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (59 % en France Métropolitaine).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

8500

BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

19 %

DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

55 %

SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

11%

SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

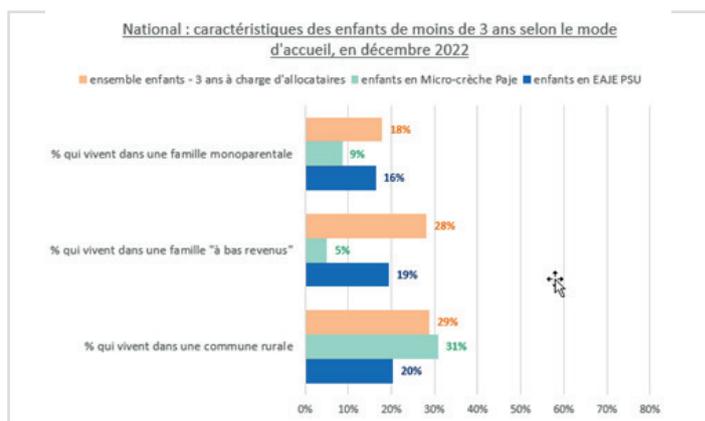
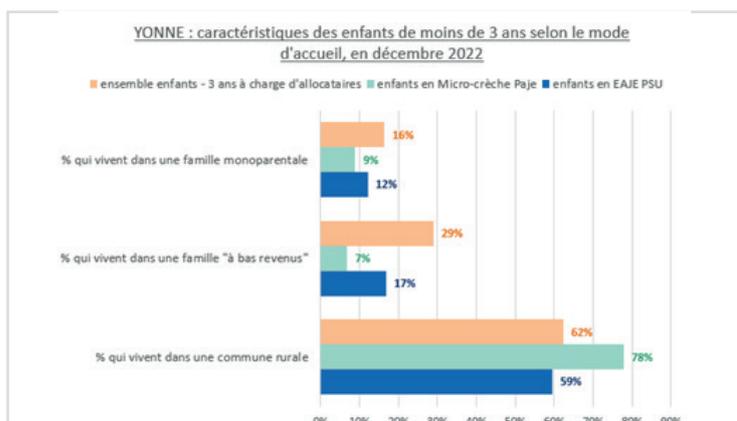
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/





Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en 2022

Le recours des familles aux Établissements d'Accueil du Jeune enfant (EAJE) est mesuré annuellement par le dispositif de recueil Filoué, complété des données administratives de la Cnaf.



Micro-crèche PAJE : micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles. **EAJE PSU** : Etablissement d'accueil du jeune enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).

Sources : Filoué, Allstat FR6 et FR2

Champ : Département de l'Yonne, année 2023. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (8 184 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (45 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans au 31 décembre identifiés par Filoué comme accueillis par un EAJE PSU au moins une heure au mois de décembre (1 350 enfants).

Dans l'Yonne, la part des jeunes enfants fréquentant un accueil PSU dont la famille est monoparentale sont sous-représentées par rapport à l'ensemble des enfants des familles allocataires du département (12 % de monoparents contre 16 % dans la population allocataire icaunaise), ce qui reflète la même tendance que pour la France métropolitaine (15 %). Même analyse pour les enfants de moins de 3 ans qui vivent dans une famille à bas revenus : 17% des enfants accueillis en EAJE PSU contre 28% de l'ensemble des jeunes enfants du département.

Quant aux enfants fréquentant une micro-crèche Paje, la proportion de familles monoparentales et de familles à bas revenus est plus faible : respectivement 9 % et 7 %.

96 % des communes icaunaises sont rurales et 62% des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires Caf vivent dans un territoire rural. 59 % des enfants de moins de 3 ans fréquentant un accueil PSU résident dans une commune rurale. En revanche, ceux accueillis dans une micro-crèche Paje sont 78 % à résider dans une commune rurale.

Filoué – Fichier localisé des enfants d'usagers d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - est un recueil de données individuelles de facturation auprès de EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire. **Dans l'Yonne, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 71 % des places. Les 1 350 enfants identifiés par Filoué et sur lesquels portent les analyses ne représentent donc qu'une partie des enfants en EAJE PSU.** Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.

Indicateur de bas revenu – L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 253 euros en 2023).

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'**espace rural*** comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>